

# Rapport annuel 2001-2002



**Agence régionale de mise en valeur  
des forêts privées de la Chaudière**

6<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	i
Avis de convocation .....	1
Ordre du jour.....	2
Mot du Président.....	3
La structure de l'Agence .....	4
Les membres.....	4
Membres réguliers.....	4
Membres associés.....	4
Le conseil d'administration 2001-2002.....	5
Le comité conseil.....	6
Le comité exécutif .....	7
Le personnel de l'Agence.....	7
Procès-verbal de l'assemblée générale	
du 20 juin 2001.....	8
Rapport d'activités .....	15
Dossier à réaliser pour 2002-2003 .....	24
Contributions financières.....	25
Contributions en services .....	28
Programme d'aide à la mise en valeur.....	31
Clientèle desservie.....	33
Rapport financier .....	34
Budget du fonctionnement 2001-2002.....	43
Les annexes .....	44

## AVIS DE CONVOCATION

Black Lake, le 6 mai 2002

**OBJET : AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE  
ANNUELLE DE L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière qui se tiendra **le mercredi 12 juin 2002** à 13 h 30 à la salle du conseil des maires de la MRC de l'Amiante sise au 320, boulevard Frontenac à Black Lake (centre commercial).

L'ordre du jour vous sera transmis dans la semaine du 20 mai 2002.

En espérant vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Serge Nadeau  
Secrétaire

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du président;
5. Présentation de la structure de l'Agence;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2001;
7. Présentation et adoption du rapport d'activités;
8. Rapport financier :
  - 8.1 Lecture et adoption du rapport financier;
  - 8.2 Présentation du budget du programme d'aide 2002-2003;
9. Nomination d'un vérificateur;
10. Modification du règlement intérieur de l'Agence;
  - 10.1 Quorum aux conseils d'administration
  - 10.2 Mode de désignation des représentants de la sous-catégorie scieur
  - 10.3 Procédure de modification des règlements de l'Agence
11. Présentation du projet de caractérisation des friches en Chaudière-Appalaches;
12. Élection des administrateurs;
13. Divers;
14. Levée de l'assemblée.

## MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers amis,

La dernière année fut déterminante pour la reconnaissance de l'importance de la richesse économique de la forêt en Chaudière-Appalaches. En effet, la région s'est dotée d'une Table forêt pour discuter de la forêt, ses principaux enjeux, ses capacités d'expansion, sa richesse foncière, etc. Cette table est sous la responsabilité du CRCD de Chaudière-Appalaches.

L'Agence a adopté son plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV) au cours de la dernière année. Nous en sommes fiers. Nous avons reçu le Prix de reconnaissance environnementale pour la catégorie Foresterie/Agriculture par le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches. Donc, félicitations à tous ceux qui ont travaillé sur ce projet.

Cependant, le dossier ne s'arrête pas là. Nous devons débiter les travaux sur plusieurs aspects de notre PPMV. Vous pourrez le constater dans notre rapport. Le conseil d'administration a donné priorité à des volets pour la prochaine année. Après de bonnes discussions sur les friches entre le MAPAQ, les agences et le MRN, un projet a vu le jour pour essayer de trouver une solution afin d'avoir un mécanisme rapide de décision qui fait consensus. L'avenir nous dira si cela est possible. C'est un dossier à suivre avec des résultats possibles pour la fin de l'été. Au sommet de la planification stratégique pour Chaudière-Appalaches, l'exécutif a participé aux délibérations afin de gagner du terrain pour la reconnaissance de l'importance de la forêt auprès des décideurs politiques.

La prochaine année sera très active pour l'Agence. Nous avons des projets qui seront mis de l'avant pour faire avancer des dossiers en relation avec le PPMV. La coordination de la vérification opérationnelle sera un ajout de responsabilités, mais aussi financier. Une bonne gestion s'impose ainsi qu'une rencontre des décideurs où nous devons faire des pressions en coulisse pour avoir la part qui nous revient.

En conclusion, je remercie le personnel pour leur implication de tous les instants afin de faire avancer les dossiers pour la plus grande satisfaction de nos clients. Je remercie les administrateurs du conseil d'administration pour leur bonne participation et leur implication selon les dossiers, pour maintenir la progression de notre organisme tout en recherchant le consensus.

Bonne année forestière à vous tous qui travaillez à l'aménagement durable de notre forêt.

Raymond Cimon  
Président

## LA STRUCTURE DE L'AGENCE

### LES MEMBRES

En vertu de son règlement intérieur, il existe au sein de l'Agence deux types de statut de membre. Le premier statut correspond aux membres réguliers, alors que le second regroupe les membres associés. Pour l'un ou l'autre de ces statuts, le conseil d'administration a fixé la cotisation annuelle pour 2001-2002 à 25,00\$. Actuellement, l'Agence compte 35 membres réguliers et deux membres associés.

#### ➤ MEMBRES RÉGULIERS

Peut être admis comme membre régulier de l'Agence toute personne morale ou organisme oeuvrant sur le territoire de l'Agence faisant partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories décrites ci-dessous; pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Agence.

<u>CATÉGORIE</u>	<u>SOUS-CATÉGORIE</u>
<b>Le monde municipal</b>	Municipalité régionale de comté (MRC) et municipalité locale
<b>Les organismes reconnus de producteurs forestiers</b>	Organisme de gestion en commun (OGC) Syndicat de producteurs de bois (SPB)
<b>Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois</b>	Industriel du sciage Industriel des pâtes et papiers

Vous trouverez à l'annexe 1 la liste des membres réguliers de l'Agence au 31 mars 2002.

#### ➤ MEMBRES ASSOCIÉS

Toute personne ou organisme ayant des intérêts connexes à ceux de l'Agence et intéressée à promouvoir les objectifs de l'Agence peut devenir membre associé. Les membres associés peuvent bénéficier des services fournis par l'Agence, mais ne bénéficient pas du sens d'éligibilité au conseil d'administration ni du droit de vote aux assemblées des membres. Ils ont le droit d'assister à ces assemblées et même d'y prendre la parole.

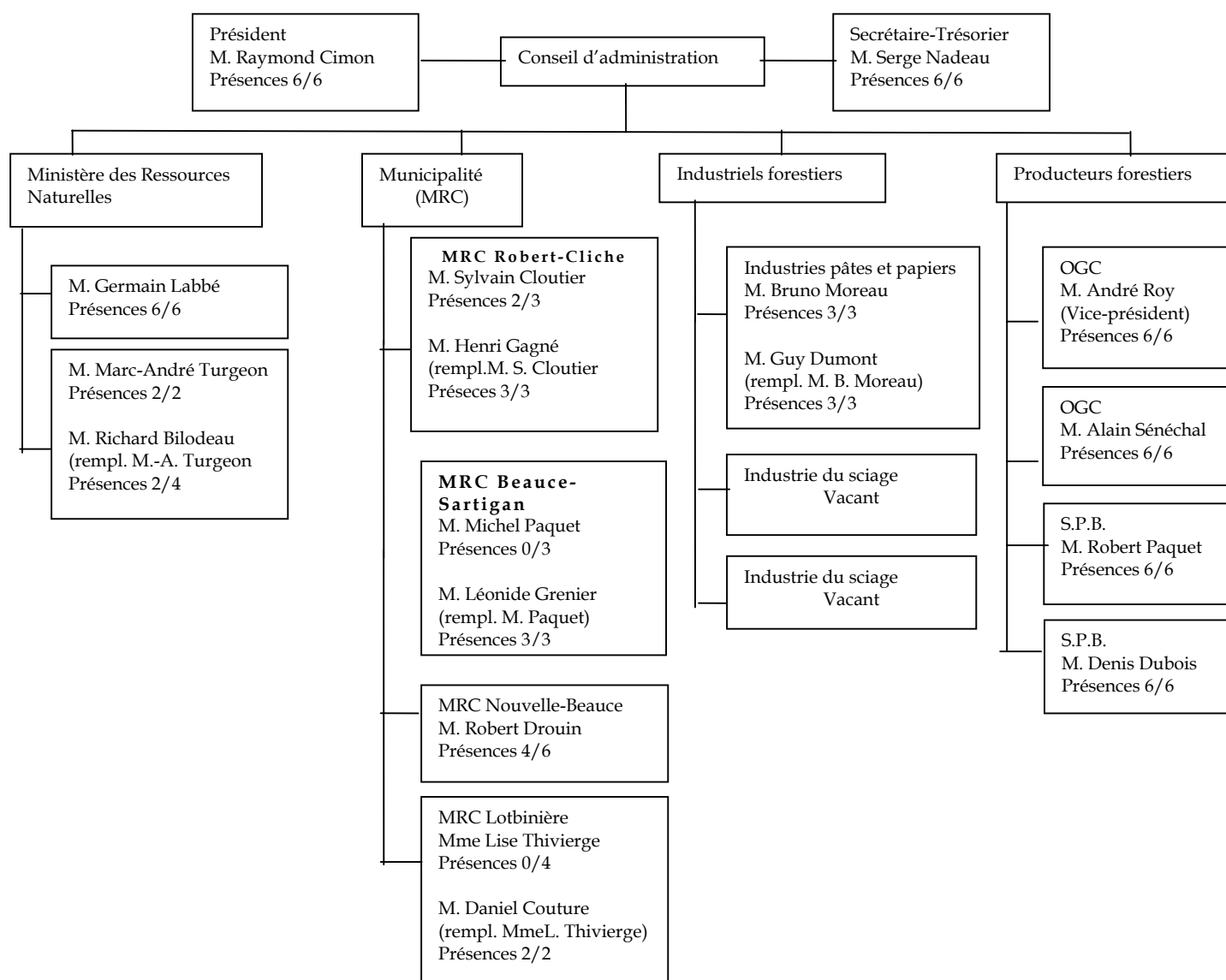
Un membre associé doit présenter une demande d'adhésion à l'Agence qui devra être acceptée par les administrateurs et devra payer sa cotisation pour l'année en cours, s'il y a lieu.

La liste des membres associés de l'Agence au 31 mars 2002 est présentée à l'annexe 1.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Le conseil d'administration de l'Agence se compose de 11 administrateurs qui représentent les quatre groupes suivants : le Ministre, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, les producteurs forestiers et le milieu municipal.

### Présentation des personnes occupant un poste d'administrateur au cours de la saison 2001-2002



## **LE COMITÉ CONSEIL**

Le comité conseil de l'Agence est formé de dix personnes. Ce comité vient appuyer le conseil d'administration dans l'étude de divers dossiers. À la demande du conseil d'administration, le comité étudie et formule des recommandations sur des sujets particuliers dont il aura été saisi.

### **REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE**

M. Germain Labbé

M. Benoit Pouliot

### **REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

M. Raymond Cimon, président

### **REPRÉSENTANT DE L'INDUSTRIE**

M. Pierre Duval

### **REPRÉSENTANTS DES PROPRIÉTAIRES**

M. Alain Sénéchal

M. Denis Villeneuve

M. Roger Dutil

M. Raymond Racine

M. Jacques Morin

### **AGENCE**

M. Yves Beaudoin, coordonnateur

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est composé de cinq personnes dont trois administrateurs, du président et du coordonnateur de l'Agence.

M. Raymond Cimon, président  
M. André Roy, vice-président  
M. Robert Paquet  
M. Bruno Moreau / M. Guy Dumont  
M. Yves Beaudoin, coordonnateur

## LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Pour accomplir les différents mandats qui lui sont attribués et assurer le bon fonctionnement des affaires courantes, l'Agence compte sur les services de cinq employés.

<b>M. Yves Beaudoin, ing. f.</b>	- Coordonnateur
<b>Mme Andréanne Désy, biologiste</b>	- Adjointe au coordonnateur - Responsable de l'enregistrement des producteurs forestiers - Responsable du programme de transfert de connaissances et de la distribution des plants non subventionnés et autres projets - Responsable de la mise en œuvre du volet faune et biodiversité du PPMV
<b>Mme Mélanie Lessard</b>	- Secrétaire
<b>M. Yves Mercier, ing. f.</b>	- Responsable du programme verglas, du projet de caractérisation des friches et de l'émission des permis pour l'abattage d'arbres; MRC de l'Amiante et de Lotbinière - Coordonne et réalise en partie la vérification opérationnelle
<b>Mme Brigitte Perreault</b>	- Secrétaire pour l'enregistrement des producteurs forestiers

## ASSEMBLÉE ANNUELLE 2000-2001

### PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE TENUE LE 20 JUIN 2001 À 13 H 30 AU SIÈGE SOCIAL DE L'AGENCE

SONT PRÉSENTS :

#### Municipal

##### **MRC Amiante**

- Représentant Serge Nadeau
- Représentant Marcel Roy
- Joseph Benoit Daigle – Disraëli-Paroisse
- Hélène Faucher, mairesse d'Adstock

##### **MRC Nouvelle-Beauce**

- Administrateur et représentant Robert Drouin
- Représentant Éric Olivier

##### **MRC Lotbinière**

- Aucun représentant

##### **MRC Beauce-Sartigan**

- Administrateur et représentant Léonide Grenier
- Représentant Renaud Tanguay

##### **MRC Robert-Cliche**

- Administrateur et représentant Henri Gagné

#### Producteurs

##### **Syndicat des producteurs de bois de la Beauce**

- Administrateur Robert Paquet
- Représentant André Lantagne
- Représentant Jean-Luc Doyon

##### **Syndicat des producteurs de bois de Québec**

- Administrateur et représentant Denis Dubois
- Représentant M. Réal Poirier

**Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie**

- Représentant Raymond Thibeault

**Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière**

- Administrateur Alain Sénéchal
- Représentant Andréa Jacques

**Groupement forestier de Lotbinière-Mégantic**

- Représentant Robert Blais
- Gaston Martineau

**Groupement forestier de Beauce-Sud**

- Aucun représentant

**Aménagement Coopératif de Wolfe**

- Administrateur André Roy
- Représentant Alain Brouard
- Martin Larrivée

**Groupement Dorchester**

- Représentant Gaston Samson

**Industries forestières**

- Administrateur et représentant Guy Dumont, Papiers Stadacona
- Représentant Bruno Moreau, Produits forestiers Domtar

**Gouvernement du Québec**

**MRN**

- Germain Labbé

**Membres associés**

- Aucun représentant pour cette catégorie

Sous la présidence de M. Raymond Cimon, président.

M. Serge Nadeau, secrétaire et M. Yves Beaudoin, coordonnateur de l'Agence, assistent à la réunion.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La présente assemblée, ayant dûment été convoquée, est déclarée ouverte.

## **2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est lu aux personnes présentes.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. André Lantagne, appuyé par M. Léonide Grenier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté et présenté comme suit:

- 1 Ouverture de l'assemblée;
- 2 Lecture de l'avis de convocation;
- 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4 Mot du président;
- 5 Présentation de la structure de l'Agence;
- 6 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale;
- 7 Présentation et adoption du rapport d'activités;
- 8 Plan de protection et de mise en valeur : présentation du plan d'action;
- 9 Rapport financier :
  - 9.1 Lecture et adoption du rapport financier;
  - 9.2 Présentation du budget 2001-2002;
- 10 Nomination d'un vérificateur;
- 11 Élection des administrateurs;
- 12 Divers;
- 13 Levée de l'assemblée.

Adopté

## **4. MOT DU PRÉSIDENT**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et fait une brève récapitulation de la dernière année.

**5. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DE L'AGENCE**

Le coordonnateur de l'Agence fait la présentation de la structure de l'Agence.

**6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Il est proposé par M. Jéau-Luc Doyon, appuyé par M. Raymond Thibeault et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2000.

Adopté

**7. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Il est proposé par M. Robert Blais, appuyé par M. Raymond Thibeault et résolu unanimement d'adopter le rapport d'activités 2000-2001.

Adopté

**8. PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR : PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION**

M. Yves Beaudoin, M. Jacques Lessard et Mme Diane Leclerc présentent le contenu du plan d'action du plan de protection et de mise en valeur qui sera mis de l'avant dès l'automne 2001.

**9. RAPPORT FINANCIER**

**9.1 Lecture et adoption du rapport financier**

Il est proposé M. Réal Poirier, appuyé par M. Gaston Samson et résolu unanimement d'adopter le rapport financier de l'Agence pour la période se terminant le 31 mars 2001.

Adopté

**9.2 Présentation du budget 2001-2002**

Le budget pour la saison 2001-2002 est présenté aux membres de l'Agence.

## **10. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR**

Il est proposé par M. André Lantagne, appuyé par M. Jean-Luc Doyon et résolu unanimement de nommer la firme Raymond Chabot, Grant Thornton comme vérificateur de l'Agence pour 2001-2002.

Adopté

## **11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

Il est proposé par M. André Lantagne, appuyé par M. Bruno Moreau et résolu unanimement que les personnes décrites ci-dessous soient nommées à titre d'administrateurs de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la période 2001-2002.

Président	M. Raymond Cimon
Municipalités	M. Léonide Grenier Administrateur MRC Lotbinière : à venir M. Robert Drouin M. Henri Gagné
Producteurs	M. Denis Dubois (sous-catégorie SPB) M. Robert Paquet (sous-catégorie SPB) M. Alain Sénéchal (sous-catégorie OGC) M. André Roy (sous-catégorie OGC)
Industries	M. Guy Dumont (sous-catégorie pâtes & papiers) Vacant (sous-catégorie sciage)
Nommés par le ministre	M. Germain Labbé M. Richard Bilodeau

Adopté

## **12. DIVERS**

### **12.1 Résolution pour la poursuite du programme verglas**

Attendu que l'échéance actuelle pour la réalisation des travaux est le 31 mars 2002 ;

Attendu que le décret 543-2000 a permis l'admissibilité de nouvelles activités et l'inscription d'environ 500 nouveaux propriétaires pour le territoire de l'Agence ;

Attendu que cette nouvelle période d'inscription fait en sorte qu'il reste beaucoup plus de travail à réaliser que ce qu'il a été réalisé jusqu'à présent ;

Attendu que la disponibilité des plants n'est pas encore connue à cette date, que les préparations de terrains requises n'ont pu être réalisées l'automne dernier et qu'ainsi les propriétaires ne bénéficieront que d'une courte saison de reboisement ;

Attendu que la majorité des étapes à venir sont des étapes d'exécution qui demandent une main-d'œuvre importante et pas toujours disponible ;

Attendu que de nombreux propriétaires, réalisant eux-mêmes leurs travaux, ne pourront les compléter à l'intérieur de la période actuellement prévue ;

Attendu que le souci d'équité est prioritaire entre les différentes agences livreuses des programmes ;

Attendu que de nombreux travaux admissibles dans le cadre des programmes Verglas (reboisement, coupe totale en deux étapes, recépage, etc) nécessitent un suivi afin de s'assurer de leur succès (regarni de plantations, entretien de plantations, établissement de la régénération naturelle, etc.) ;

Il est proposé par M. Raymond Thibeault, appuyé par M. Alain Brouard et résolu unanimement de demander une prolongation des programmes d'assistance financière pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2003 pour la réalisation des travaux et jusqu'au 30 septembre 2003 pour la fermeture des dossiers, pour les propriétaires dont les boisés ont été endommagés par la tempête du verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998.

De plus, l'Agence demande que soit prévue une enveloppe budgétaire qui permettrait d'assurer le suivi de certains travaux sylvicoles ciblés au-delà des programmes actuels, assurant ainsi leur succès et leur permettant d'optimiser l'utilisation des fonds publics utilisés pour leur réalisation.

Adopté

**13. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. André Lantagne, appuyé par M. Jean-Luc Doyon et résolu unanimement que la réunion soit terminée.

Adopté

---

Raymond Cimon,  
Président

---

Serge Nadeau,  
Secrétaire

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Agence s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2002. Ceci a permis aux administrateurs de traiter et prendre position sur plusieurs dossiers pour assurer le bon fonctionnement de l'Agence.

### ➤ **NOMINATION ET DÉSIGNATION :**

En début de saison, les administrateurs ont nommé les officiers, les personnes autorisées à signer les effets bancaires et désigner celles qui formeront le comité exécutif.

### ➤ **SUIVI FINANCIER :**

Sur une base régulière, les administrateurs prennent fait des activités financées par l'Agence et de la perception des sommes qui assurent le bon fonctionnement de cette dernière.

### ➤ **PROGRAMME D'AIDE :**

L'administration du programme d'aide a suscité des discussions au sujet :

- 1) du budget de fonctionnement de l'Agence;
- 2) de la répartition budgétaire entre les conseillers forestiers;
- 3) de l'accréditation des conseillers forestiers;
- 4) des documents administratifs en regard avec la TPS-TVQ;
- 5) des travaux admissibles et de l'indexation des taux;
- 6) des recommandations au sujet de la vérification des travaux d'aménagement;
- 7) suivi de la programmation des travaux;
- 8) projet expérimental de reboisement pour valoriser les surplus de lisier;

## **COTISATION DES MEMBRES :**

Le conseil d'administration a fixé à 25 \$ le montant de la cotisation annuelle des membres de l'Agence.

- **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME VERGLAS**
- **ÉVALUATION DU NOUVEAU RÉGIME FORESTIER**
- **AMÉNAGEMENT DE BUREAUX POUR L'AGENCE**
- **SYSTÈME INFORMATIQUE DES AGENCES**

Une entente a été signée avec les 17 agences du Québec afin que soit développé un nouveau système informatique adapté aux besoins des agences. Ce nouveau système sera fonctionnel d'ici le début juillet.

- **PLAN STRATÉGIQUE DU CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRCD)**
- **SOMMET RÉGIONAL CRCD**

Au mois de mars se tenait le sommet sur la planification stratégique régional qui avait pour but de dégager des priorités de développement pour les différents secteurs d'activité de la région. Ainsi, les membres de l'exécutif ont participé aux discussions des différents ateliers touchant la forêt afin que l'orientation puisse s'harmoniser le plus possible aux orientations et actions issues de notre PPMV.

- **TABLE FORÊT DU CRCD**

Une table forêt réunissant plusieurs intervenants du secteur forestier a été formé par le CRCD. L'objectif poursuivi par la mise en place de cette table consiste à faire valoir le potentiel forestier de la région. Jusqu'à ce jour, ce groupe s'est réuni à trois reprises. Le président de l'agence a été désigné pour représenter l'Agence à cette table.

- **NOUVELLE POLITIQUE DU MAPAQ SUR LES AVIS DE REBOISEMENT DANS LES FRICHES :**

L'adoption par le MAPAQ d'une nouvelle politique sur les avis de reboisement a donné lieu à de nombreuses représentations. Malgré les interventions de l'Agence, le MAPAQ maintient sa politique. Face à cette situation, l'Agence a donné aux conseillers forestiers

qui en ont fait la demande sa propre interprétation des cas qui ont été refusés en relation avec l'entente de 1987. Ce n'est qu'en décembre 2001 que l'Agence Chaudière et Appalaches ont signé une entente avec le MRN et le MAPAQ, pour la mise sur pied d'un projet visant la concertation des intervenants du milieu pour en arriver à une caractérisation des friches en milieu agricole. Chaque Agence s'est vu attribuer la coordination du projet pour leur territoire respectif.

➤ **LE PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV) :**

Le début de la saison s'est amorcé par des consultations publiques où l'Agence a présenté le contenu du futur PPMV afin de recueillir les commentaires de la population. Ce sont cinq soirées d'information qui ont été tenues dans chacune des MRC du territoire. Finalement, c'est le 15 mai 2001 que l'Agence a adopté son plan de protection et de mise en valeur.

Les grandes orientations relatives à la programmation des travaux forestiers prises par l'Agence pour les cinq prochaines années sont :

- 1) La baisse graduelle du reboisement de 800 ha à 400 ha;
- 2) Le maintien de l'éclaircie précommerciale à 600 ha;
- 3) L'augmentation des éclaircies commerciales à 850 ha.

➤ **RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'ABATTAGE D'ARBRES:**

L'Agence a conclu pour une durée d'un an avec la MRC de l'Amiante une entente qui désigne les ingénieurs forestiers de l'Agence comme étant les personnes responsables de l'émission des permis d'abattage d'arbres. L'expérience acquise permettra à l'Agence d'amorcer les discussions avec les autres MRC à l'automne sur la mise en place de moyens assurant l'application et le suivi de la réglementation sur l'abattage d'arbres sur le territoire de l'Agence.

➤ **ENREGISTREMENT DE PRODUCTEURS FORESTIERS :**

La saison 2001-2002 constituait pour l'Agence la deuxième année d'activités comme mandataire de l'enregistrement de producteurs forestiers pour le MRN. Au cours de ces deux années, ce sont plus de 3685 dossiers qui ont été reçus à l'Agence. Ainsi, près de 1850 demandes sont traitées annuellement par le personnel responsable de l'Agence.

➤ **PARTICIPATION AU « GALA D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DE CHAUDIÈRE APPALACHES » :**

La qualité de notre PPMV fut reconnue régionalement lors du « Gala d'Excellence en Environnement de Chaudière-Appalaches » organisé par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA). Les noms des lauréats ont été dévoilés lors du souper-bénéfice tenu le 23 octobre 2001 à « l'Hôtel le Georgesville » de Saint-Georges auquel près de 330 convives ont participé. Lors de cette soirée, l'Agence a reçu le 1er prix d'Excellence en Environnement dans la catégorie Foresterie/Agriculture pour son PPMV. La cérémonie de remise des prix de reconnaissance s'est déroulée en présence du ministre de l'Environnement, M. André Boisclair.



L'Agence s'est démarquée par les volets de son PPMV qui traitent de l'amélioration et la conservation de l'environnement dans la région par une utilisation durable des ressources et le respect de la biodiversité.

➤ **ACTIVITÉS RELATIVES AU TRANSFERT DE CONNAISSANCES :**

Les sommes engagées au cours de l'année 2001-2002 dépenses totales des activités réalisées au cours de l'année 2001-2002 dans le cadre des activités de transfert de connaissances s'élèvent à 25 549 \$. Le tableau suivant résume ces activités.

**Tableau :** Résumé des activités de transfert de connaissances réalisées en 2001-2002

<b>Activités</b>	<b>Offertes</b>
Cours aux propriétaires	19
Adaptation cours aux propriétaires	1
Développement cours aux propriétaires	1
Ateliers spécialisés aux propriétaires	1
Développement ateliers spécialisés	1
Cours aux conseillers forestiers	3
Visites de travaux forestiers	2
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>

Les Syndicats de la Beauce, de l'Estrie et de la région de Québec ont organisé 19 sessions de formation auxquelles ont participé 194 propriétaires forestiers. Les cours ont porté sur les sujets suivants : « Abattage directionnel », « Affûtage et entretien de la scie à chaîne », « Aménagement forestier pour la faune », « Éclaircies commerciales et coupes progressives », « Façonnement et classement des bois », « Fiscalité forestière », « Mesurage des bois » et « Rentabilité d'un boisé privé ». Par ailleurs, un nouveau cours a été ajouté à la liste des cours offerts, soit le « Façonnage des bois feuillus ».

Un cours d'« Aménagement forestier pour la faune » a également été développé par Mme Andréanne Désy, biologiste à l'Agence. Ce cours a déjà été exporté aux Agences de Québec et de l'Estrie lors de l'année 2001-2002. Cette formation a ainsi été offerte trois fois à l'extérieur du territoire de l'Agence et une fois sur notre territoire.



Un atelier de « Planification des opérations forestières » a été développé par les Syndicats et offert une fois aux propriétaires. Enfin, deux visites de travaux sylvicoles ont également été organisées pour les propriétaires forestiers. Une dizaine de participants se sont inscrits à chacune de ces visites.



Enfin, trois formations d'une journée ont été organisées pour les conseillers forestiers, soit le « Façonnage des bois feuillus », l'« Entretien des plantations affectées par le charançon » et les « Éclaircies commerciales ». Environ une douzaine de techniciens et ingénieurs forestiers ont participé à chacune de ces formations.

➤ **TENU D'UN KIOSQUE D'INFORMATION AU SALON DE LA FORÊT :**

Pour une troisième année consécutive, l'Agence Chaudière accompagnée des Agences de Québec et Appalaches a tenu un kiosque d'information au « Salon de la forêt ». L'événement s'est déroulé du vendredi 22 mars au dimanche 24 mars aux « Galeries de la Capitale » à Québec. Par cette activité, l'Agence s'est fait davantage connaître auprès du public. De l'information relative au programme d'aide ainsi qu'aux activités de transfert de connaissances a été transmise aux propriétaires forestiers. Un tirage a également été organisé auprès des propriétaires du territoire de l'Agence ayant visité le kiosque.



➤ **DISTRIBUTION DE PLANTS NON-SUBVENTIONNÉS :**

Pour une première année, l'Agence s'est impliquée directement dans la distribution de plants non-subventionnés. Par cette activité, les administrateurs souhaitent faire connaître l'Agence aux propriétaires forestiers. Ainsi, au printemps 2001, 131 400 plants d'épinettes blanche et rouge ont été distribués à 321 propriétaires de lots boisés. Suite au succès connu, l'Agence compte donc conserver son implication pour les prochaines années.

➤ **EXPÉRIMENTATION DE L'ENTRETIEN DE PLANTATIONS AVEC DES MOUTONS :**

Une autre technique d'entretien des plantations a été expérimentée à l'été 2001 dans la municipalité de Dosquet. Une jeune plantation d'une superficie de 4,4 ha a fait l'objet d'un dégagement à l'aide de moutons.



La visite des secteurs traités aura permis de constater qu'après broutement, la strate herbacée est absente et la compétition ligneuse est dépourvue de feuillage sur une hauteur d'environ 1,5 mètres. Un suivi de la parcelle traitée est prévu au cours des prochaines années.



**AVANT**



**APRÈS**

➤ **HARMONISATION DES INTERVENTIONS FORESTIÈRES AVEC LA PROBLÉMATIQUE DU RAVAGE DE CERFS DE VIRGINIE DE KINNEAR'S MILLS :**

Ce projet développé en collaboration avec les propriétaires de lots boisés, les conseillers forestiers oeuvrant sur le territoire du ravage, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), fait suite au plan global d'aménagement forêt-faune produit par l'Agence en 2000 pour ce même ravage. Ce projet se veut donc un complément au projet pilote sur le cerf de Virginie.

Le présent projet a permis d'élaborer et d'expérimenter des variantes de travaux sylvicoles visant à harmoniser les interventions forestières avec les problématiques de répartition d'habitats, d'accidents routiers et de déprédation associées au ravage de Kinnear's Mills. Ces travaux visaient un meilleur entremêlement des habitats d'abri et de nourriture loin de la route pour ainsi diminuer les risques d'accidents routiers inhérents aux déplacements des cerfs de part et d'autre de la route 269.

Ainsi, deux sites d'éclaircies commerciales avec trouées totalisant 7,6 ha et un site de 1,5 ha de coupe de succession avec trouées ont été expérimentés dans le ravage de Kinnear's Mills au cours de l'année 2001-2002.



**AVANT**



**APRÈS (Trouée de 0,02 ha)**

Les secteurs traités serviront de sites de démonstration pour informer et sensibiliser les propriétaires et les intervenants forestiers à l'importance d'un aménagement forestier en harmonie avec la problématique faunique du ravage. Une visite de ces travaux aura donc lieu samedi le 14 septembre 2002. Un dépliant publicitaire a également été conçu à cet effet.

De plus, le projet a permis la poursuite de la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF). Ces PAFF ont été conçus par Mme Andréanne Désy, biologiste à l'Agence, et les conseillers forestiers oeuvrant sur le territoire du ravage. À ce jour, 21 propriétaires situés à l'intérieur des limites du ravage ont reçu un PAFF. Ainsi, plus de 50% de la superficie du ravage bénéficie de plans d'aménagement proposant des interventions sylvicoles qui favorise à la fois la productivité forestière et la productivité faunique des lots boisés.

Ce projet a été financé par le budget de l'Agence réservé aux travaux forestiers expérimentaux, le programme Faune-Nature de la FAPAQ ainsi que le programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR) de la FFQ. Un suivi des trois sites traités est prévu au cours des prochaines années.

➤ **EXPÉRIMENTATION DE TRAVAUX FORESTIERS AVEC MESURES D'ATTÉNUATION FAUNIQUE :**

Depuis l'an dernier, la FFQ apporte un appui financier à l'Agence pour expérimenter des travaux forestiers avec mesures d'atténuation faunique. Ce projet s'harmonise aux orientations et au plan d'action mis de l'avant par le PPMV et permet de répondre aux besoins des propriétaires en leur offrant de nouveaux travaux forêt-faune visant à harmoniser les interventions forestières avec les exigences de la petite faune.

Ainsi, trois sites d'éclaircies précommerciales par bandes totalisant 7 ha ainsi qu'un site de 2,8 ha de dégagement de plantation avec conservation d'îlots non traités ont été expérimentés au cours de l'année 2001-2002.



**Dégagement traditionnel**



**Dégagement avec îlots intacts**

Le financement de ce projet a été puisé à partir du budget de l'Agence réservé aux travaux forestiers expérimentaux. Par ailleurs, la FFQ allouait une somme supplémentaire de 60 \$/ha aux conseillers pour combler l'augmentation du travail technique, notamment par le temps requis pour l'identification des bandes et des îlots, la planification, le suivi et la rencontre du propriétaire. Un suivi des quatre sites traités est prévu au cours des prochaines années.

### **ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF**

Le comité exécutif s'est réuni à six reprises. Ainsi, les membres du comité ont travaillé à la préparation d'un budget de fonctionnement de l'Agence pour 2001-2002, d'une distribution budgétaire entre les conseillers forestiers, ont discuté des taux alloués pour l'aide financière des demandes de révision pour l'autorisation de reboisement des friches, du plan stratégique du CRCD, des révisions du régime forestier et de l'implication de l'industrie forestière au sein du conseil d'administration. Il faut également mentionner que les activités du conseil d'administration ont été suspendues sur une période de six mois, faute de représentant pour la catégorie des industriels forestiers. Finalement, les membres de l'exécutif ont participé au sommet socio-économique de la région Chaudière-Appalaches.

### **ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ CONSEIL**

Pour la saison 2000-2001, le comité conseil a tenu deux rencontres. Le travail du comité a porté sur la révision des divers cahiers d'instructions de l'Agence, puis sur la révision du programme de formation, d'information et de transfert de connaissances pour les producteurs.

## DOSSIERS À RÉALISER POUR 2002-2003

L'année 2002-2003 sera, pour l'Agence, la première année de mise en œuvre de son PPMV. Déjà un certain nombre de projets visant à mettre en œuvre les différents volets de notre PPMV sont en préparation ou ont vu le jour. Ces activités porteront, principalement cette année, sur :

- la connaissance des friches;
- l'harmonisation de la réglementation municipale;
- le transfert de connaissances;
- l'aménagement des érablières;
- la conservation des milieux humides et des écosystèmes forestiers exceptionnels;
- la prise en compte des objectifs d'aménagement dans la préparation de la programmation annuelle des travaux.

L'année 2002-2003 s'annonce très active. De plus, les partenaires de l'Agence seront invités à participer à un moment ou l'autre à la mise en œuvre de ces actions.

## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Pour l'exercice 2001-2002, l'Agence a bénéficié de plusieurs sources de financement pour la mise en œuvre de divers projets.

### GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur, le *Gouvernement du Québec* a versé un montant de **2 570 025 \$**. La poursuite de l'entente avec le MRN pour le programme d'assistance financière des boisés affectés par le verglas a permis à l'Agence de percevoir un montant de **869 382 \$**; soit une hausse de **453 365 \$** par rapport à l'année précédente. De plus, dans le cadre de l'entente sur la caractérisation des friches, le MRN a versé à l'Agence une somme de **9 000 \$**.

### FONDATION DE LA FAUNE ET FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE

L'agence a eu l'opportunité de poursuivre l'entente conclue initialement avec la *Fondation de la faune du Québec* visant l'embauche d'une personne pour l'intégration des éléments fauniques et de biodiversité du PPMV. L'entente qui pris fin en juin 2001 a permis à l'Agence de recevoir une somme de **6 886 \$**. Par la suite, une seconde entente, toujours dans la poursuite du même objectif, fut signée avec la *Fondation québécoise de la faune* pour un montant de **15 088 \$**. Finalement, une aide financière de **2 697 \$** a été accordée pour expérimenter la réalisation de travaux d'aménagement forestier avec une mesure d'atténuation pour la faune.

### SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC

Pour une seconde année, l'Agence a présenté un projet dans le cadre du programme « Faune-Nature ». Ce projet avait pour but la poursuite du projet amorcé en 2000-2001. Ainsi, un montant de **15 000 \$** a été accordé à l'Agence.

### MAPAQ

Dans le cadre de l'entente sur la caractérisation des friches, le MAPAQ a versé à l'Agence pour la réalisation de ce projet une somme de **17 500 \$**.

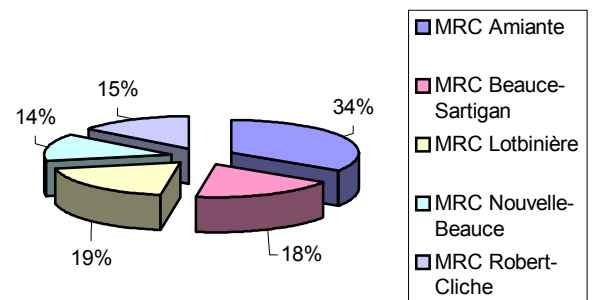
## LES TITULAIRES DE PERMIS D'USINE DE TRANSFORMATION DE BOIS

Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois ont contribué au financement de l'Agence sur la base du taux de 1,45 \$ par mètre cube solide pour les mois d'avril et mai, puis au taux de 1,20 \$ pour les mois suivants. Les sommes perçues par l'Agence provenant de cette contribution est de **640 988 \$**.

Usines de sciage et autres transformations du bois :	408 635,28 \$ (64 %)
Usines de pâtes et papiers :	<u>232 635,28 \$ (36 %)</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>640 988,00 \$ (100 %)</b>

### RÉPARTITION DES SOMMES PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS PAR MRC :

MRC Amiante	218 731,79 \$	(34%)
MRC Beauce Sartigan	118 172,43 \$	(18%)
MRC Lotbinière	123 368,20 \$	(19%)
MRC Nouvelle-Beauce	87 702,80 \$	(14%)
MRC Robert-Cliche	<u>93 012,78 \$</u>	<u>(15%)</u>
<b>TOTAL</b>	<b>640 988,00 \$</b>	<b>(100%)</b>



La liste suivante identifie les industries ayant contribué au financement de l'Agence en date du 31 mars 2002.

### INDUSTRIES :

A. Lapointe & Fils	Les Bois D.M.K.J. inc.
Abitibi-Consolidated	Les entreprises J. M. Champeau Inc.
Bardeaux de cèdres St-Honoré	Les produits bois B.A.S. inc. (Ind. Maibec)
Blanchette & Blanchette	Matériaux Blanchet
Bois Franc-Nord Inc.	Multibois F.L. Inc.
Bois Jean-Pierre Ltée	Panneaux Tembec OSB
Boiscarvin Inc.	Préparation Beauce
Busque & Laflamme	Produits forestiers D.G.
Carrier & Bégin Inc.	Produits Forestiers Domtar
Clermont Hamel Ltée	Scierie Alexandre Lemay
Commonwealth Plywood	Scierie Arbotek inc.
Domtar inc. Windsor (papiers comm.)	Scierie Bel Ache Ltée
Fecteau & Frères	Scierie Blondeau
Industrie Maibec	Scierie Lapointe & Roy

Industries Mégantic	Scierie Lauzé Joly
Industries Picard & Poulin Inc.	Scierie Leduc (Stadacona)
Industries Wilfrid Paquet & Fils Inc.	Scierie Lemieux
J.A. Fontaine & Fils Inc.	Scierie Tech Inc.
Kruger Inc. – Trois-Rivières	Scierie Valcourt
Kruger Wayagamack Inc.	Vexco
L.H. Plante	

### **LES PRODUCTEURS FORESTIERS**

Les producteurs forestiers ayant bénéficié du programme d'aide ont contribué, quant à eux, pour une somme de **750 900,25 \$**. Les propriétaires participent financièrement à la réalisation des travaux en assumant une moyenne de 20% du coût des travaux d'aménagement.

### **ENREGISTREMENT DES PRODUCTEURS FORESTIERS**

Les activités générées par l'enregistrement des producteurs forestiers ont fait en sorte que l'Agence a perçu pour l'ensemble des transactions un montant de **33 762,00 \$**.

## CONTRIBUTIONS EN SERVICES

L'implication des partenaires de l'Agence pour l'année 2001-2002 se traduit par la présence de ces derniers à diverses rencontres de comités qui sont nécessaires au fonctionnement de l'Agence. Cette implication se traduit comme suit :

### LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le *Ministère des ressources naturelles* (MRN) a assumé entièrement, pour 2001-2002, les tâches reliées à la vérification opérationnelle.

Participation au conseil d'administration	1 500,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités (Frais directs et indirects)	7 523,00 \$
Vérification opérationnelle (Frais directs et indirects)	<u>44 935,00 \$</u>
<b>TOTAL MINISTÈRE :</b>	<b><u>53 958,00\$</u></b>

### LES MUNICIPALITÉS

L'implication financière du monde municipal s'est traduite par une contribution de la MRC de L'Amiante dans le service de secrétariat pour la rédaction des procès-verbaux du conseil d'administration. De plus, cette dernière contribue au fonctionnement de l'Agence en logeant gratuitement, à l'intérieur de ses locaux, le siège social de l'Agence et met à sa disposition une salle pour la tenue des rencontres des divers comités. Un espace supplémentaire a été alloué à l'Agence pour agrandir ses bureaux.

#### **MRC AMIANTE**

Participation au conseil d'administration (secrétariat)	900,00 \$
Préparation de documents pour le C.A.	900,00 \$
Espace pour loger l'Agence	<u>3000,00 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b><u>4 800,00 \$</u></b>

#### **MRC LOTBINIÈRE**

Participation au conseil d'administration	<u>300,00 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b><u>300,00 \$</u></b>

#### **MRC BEAUCE-SARTIGAN**

Participation au conseil d'administration	<u>450,00 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b><u>450,00 \$</u></b>

<b>MRC ROBERT-CLICHE</b>		
Participation au conseil d'administration		<u>750,00 \$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>750,00 \$</b>

<b>MRC NOUVELLE-BEAUCE</b>		
Participation au conseil d'administration		<u>600,00 \$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>600,00 \$</b>

<b>TOTAL MUNICIPAL :</b>		<b><u>6 900,00\$</u></b>
--------------------------	--	--------------------------

**LES PRODUCTEURS FORESTIERS**

<b>GROUPEMENT FORESTIER DE LA CHAUDIÈRE</b>		
Participation au conseil d'administration		900,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités		<u>300,00 \$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>1 200,00 \$</b>

<b>AMÉNAGEMENT COOPÉRATIF DE WOLFE</b>		
Participation au conseil d'administration		900,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités		<u>900,00 \$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>1 800,00 \$</b>

<b>SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA BEAUCE</b>		
Participation au conseil d'administration		900,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités		<u>1 350,00 \$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>2 250,00 \$</b>

<b>SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE QUÉBEC</b>		
Participation au conseil d'administration		900,00\$
Support à l'Agence et participation aux comités		<u>300,00\$</u>
	<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>1 200,00 \$</b>

<b>TOTAL PRODUCTEURS FORESTIERS :</b>		<b><u>6 450,00 \$</u></b>
---------------------------------------	--	---------------------------

## LES TITULAIRES DE PERMIS DE TRANSFORMATION DU BOIS

### **PÂTES ET PAPIERS**

#### **DOMTAR**

Participation au conseil d'administration	450,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités	<u>300,00 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>750,00 \$</b>

#### **STADACONA**

Participation au conseil d'administration	450,00 \$
Support à l'Agence et participation aux comités	<u>450,00 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>900,00 \$</b>

**TOTAL PÂTES & PAPIER :** **1 650,00 \$**

### **SCIERIES**

Actuellement, au sein de cette catégorie, l'Agence ne compte aucune représentation. Deux postes sont vacants.

### **PRÉSIDENCE DE L'AGENCE**

Participation au conseil d'administration	900,00 \$
Support à l'Agence et préparation de dossiers	<u>900,00 \$</u>

**TOTAL PRÉSIDENCE :** **1 800,00 \$**

**GRAND TOTAL :** **70 758,00\$**

## PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR

### L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME (coordination et secrétariat) :

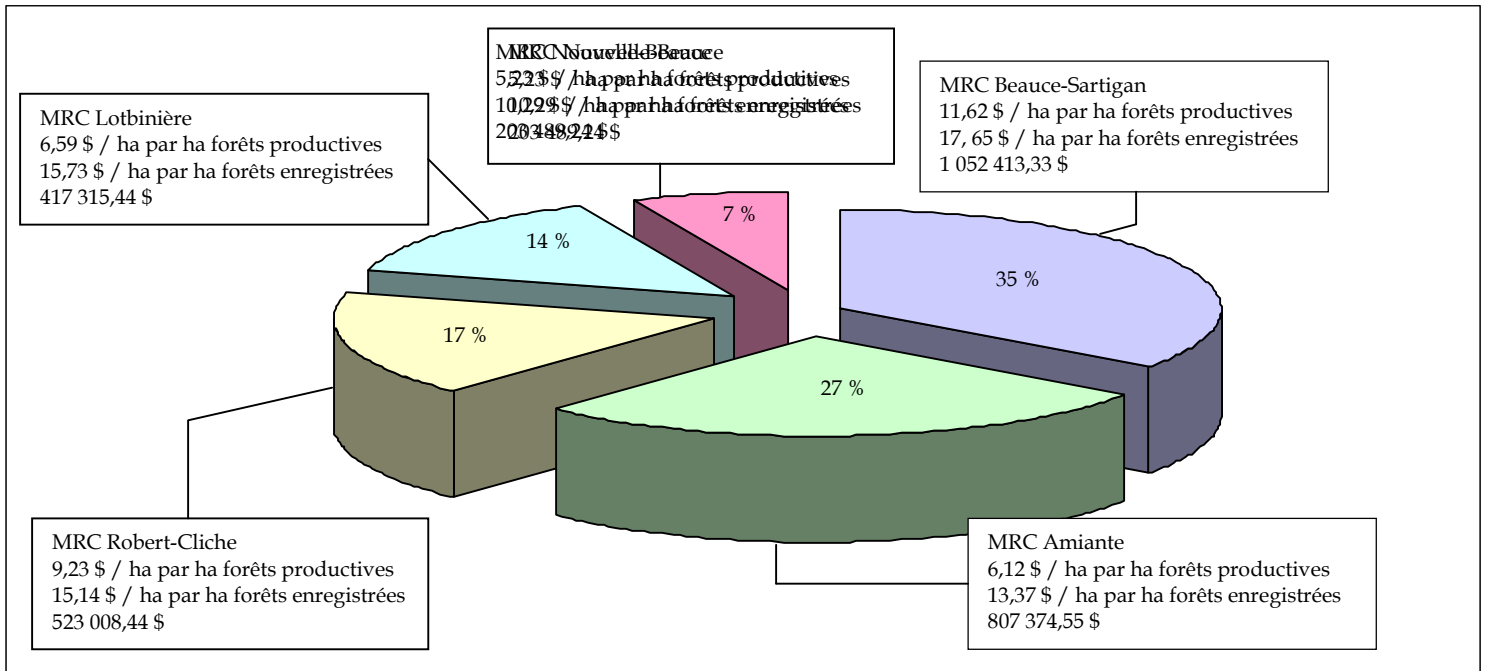
L'ensemble des tâches associées à l'administration et au suivi du programme d'aide, au secrétariat et à la mise en œuvre de divers projets sont assumées par le personnel de l'Agence. À ces tâches administratives, s'ajoutent celles concernant la coordination et le suivi des opérations de vérification opérationnelle. Pour l'année 2001-2002, **82 687,00\$** ont servi à financer ce travail.

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2001-2002

Par le biais de son programme d'aide, l'Agence a investi chez les producteurs forestiers reconnus de la région, une somme de **3 003 601 \$**; lesquelles ont permis de réaliser une gamme variée de travaux d'aménagement. Le tableau suivant fait ressortir, par groupe de travaux, le bilan des sommes investies par l'Agence.

ACTIVITÉS	MONTANTS VERSÉS (\$)	UNITÉS RÉALISÉES	OBJECTIFS DU PPMV (2001-2002)
Préparation de terrain	370 386,62	468,9 ha	600 ha
Reboisement	788 133,84	2 512 000 plants	800 ha
Entretien	429 989,29	634,5 ha	
Coupe non commerciale	652 860,91	685,1 ha	600 ha
Coupe commerciale	426 237,97	612,2 ha	850 ha
Drainage	91 157,15	73,9 km	
Voirie	36 471,38	37,8 km	
Plans d'aménagement forestier	170 456,00	736,0 plans	
Visite conseil	37 908,00	339,8 visites	
<b>TOTAL</b>	<b>3 003 600,80 \$</b>	<b>2 400,7 ha 2 512 000,0 plants 111,7 km 736,0 plans 339,8 visites</b>	

Les sommes investies pour la réalisation des travaux sur le territoire de l'Agence se répartissent de la façon suivante :



## LA CLIENTÈLE DESSERVIE

Pour la saison 2001-2002, 1 559 propriétaires ont eu recours au programme d'aide de l'Agence.

Dans l'ensemble, les producteurs forestiers possédant moins de 800 hectares ont reçu une aide financière moyenne de 1 884,00 \$, soit 1 556 propriétaires. D'autre part, les producteurs appartenant au groupe des grands propriétaires (3), c'est-à-dire ceux qui possèdent plus de 800 hectares, ont bénéficié d'une aide moyenne de 23 866,03 \$.

À chaque année, l'Agence accrédite un certain nombre de conseillers forestiers pour livrer son programme d'aide auprès des propriétaires. Pour 2001-2002, 12 organismes se sont vu attribuer une enveloppe budgétaire. Une liste de ces organismes apparaît à l'annexe 3.

# Le rapport de vérification des états financiers pour l'exercice 2001-2002

Présenté par  
Raymond Chabot Grant Thornton

**BUDGET 2002-2003**  
**DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE**

	<b>BUDGET</b>
	<b>2002-2003</b>
<b>Revenus :</b>	
Contribution du MRN :	2 570 025,00 \$
Contribution de l'industrie:	555 000,00 \$
Entente V.O.	20 800,00 \$
Revenus cotisation membres	1 200,00 \$
Revenus d'intérêts	25 000,00 \$
Surplus de l'exercice précédent	287 018,39 \$
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>3 459 043,39 \$</b>
 <b>Dépenses :</b>	
<b>Frais de fonctionnement :</b>	
Salaires	122 074,65 \$
Bénéfices marginaux	18 358,98 \$
Loyer	0,00 \$
Frais de déplacement	11 100,00 \$
Frais de représentation	600,00 \$
Frais de repas (allocation)	500,00
Fourniture de bureau	4 136,00 \$
Contrat service logiciels	695,00 \$
Assurances	4 500,00 \$
Téléphone	3 720,00 \$
Publicité	3 060,00 \$
Frais divers	300 0,00 \$
Allocation président	3 300,00 \$
Amélioration locative	0,00 \$
Honoraires professionnels	6 000,00 \$
Frais de poste	8 420,00 \$
Amortissement	13 620,00 \$
Photocopies	3 425,00 \$
<b>SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT :</b>	<b>206 509,63 \$</b>
 Programme d'aménagement	3 018 534,00 \$
Mise en oeuvre du PPMV	30 000,00 \$
Transfert de connaissances	31 000,00 \$
Plants non-subventionnés	3 000,00 \$
Projets d'expérimentation	20 000,00 \$
Réserve	150 000,00 \$
<b>TOTAL DES CHARGES :</b>	<b>3 459 043,39 \$</b>

## **ANNEXE 1**

### **LISTE DES MEMBRES DE L'AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

#### **MEMBRES RÉGULIERS (35)**

##### **PRODUCTEURS :**

###### **ORGANISMES DE GESTION EN COMMUN (5)**

- Groupement forestier de Lotbinière-Mégantic Inc.
- Groupement forestier de la Chaudière
- Groupement forestier de Beauce-Sud Inc.
- Groupement forestier de Dorchester Inc.
- Aménagement forestier coopératif de Wolfe

###### **SYNDICATS DES PRODUCTEURS DE BOIS (3)**

- Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
- Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
- Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec

##### **MUNICIPAL :**

###### **MRC ROBERT-CLICHE (1)**

- MRC Robert-Cliche

###### **MRC BEAUCE-SARTIGAN (2)**

- MRC Beauce-Sartigan
- Services des loisirs et de la culture Ville Saint-Georges

###### **MRC LOTBINIÈRE (3)**

- MRC Lotbinière
- Municipalité de Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beaurivage.

###### **MRC NOUVELLE-BEAUCE (1)**

- MRC Nouvelle-Beauce

## **ANNEXE 1 (suite)**

### **MRC L'AMIANTE (16)**

MRC Amiante, Adstock, Disraeli Paroisse, East Broughton, Irlande, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Julien, Saite-Praxède, Ville de Thetford (fusionnée avec Black Lake, Pontbriand, Robertsonville, Sainte-Anne-du-Lac, Thetford Sud)

### **TITULAIRES D'UN PERMIS DE TRANSFORMATION DU BOIS**

#### **INDUSTRIES DU SCIAGE (2)**

- Les Produits de bois B.A.S. Inc.
- Scierie Lapointe et Roy ltée

#### **PÂTES ET PAPIERS (2)**

- Papiers Stadacona
- Domtar

#### **MEMBRES ASSOCIÉS (2)**

- Conseillers forestiers de la région de Québec
- Services forestiers François Martel Inc.

## ANNEXE 2

### RAPPORT DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2001-2002

	SUPERFICIES FACTURÉES	\$\$\$ FACTURÉS	Pourcentage
PREPARATION TIGES +2M COUVERTURE >50%	274.7	368461.00	
PREPARATION TIGES DE 1 A 2M COUVERTURE >50%	54.4	36067.20	
PREPARATION AVEC RECUPERATION 21 A 70 M3/HA	26.3	26378.90	
SCARIFIAGE LEGER	27.3	6486.22	
DEBLAIEMENT MECANIQUE	63.4	24800.00	
PREPARATION TIGES >1M ET COUVERTURE 25 A 50%	19.5	7117.50	
LABOURAGE ET HERSAGE AGRICOLE (FEUILUS)	3.3	1075.80	
<b>01 PRÉPARATION TERRAIN</b>	<b>468.9</b>	<b>370386.62</b>	<b>12,3 %</b>
PLANTATION MANUELLE RACINES NUES RESIN.	40.0	9809.80	
PLANTATION MANUELLE PFD RACINES NUES	466.0	134817.99	
PLANTATION MANUELLE REC. 45-110 A 199 CC	247.0	56319.65	
PLANTATION MANUELLE RACINES NUES FEUIL.	8.0	2311.30	
PLANTATION MANUELLE REC. 300 CC ET +	1227.4	416558.95	
PLANTATION MECANIQUE PFD	60.4	9841.94	
REGARNI DE PLANT. RACINES NUES RESINEUX	5.4	1355.00	
REGARNI DE PLANT. PFD RACINES NUES	110.7	34194.93	
REGARNI DE PLANT. REC. 300 CC ET +	327.8	116928.35	
REGARNI DE PLANT. REC.45-110 A 199 CC	8.1	1930.18	
REGARNI DE PLANT. RACINES NUES FEUILLUS	2.0	600.00	
REGARNI DE REG. NAT. REC. 300 CC ET +	9.2	3465.75	
<b>02 REBOISEMENT</b>	<b>2512.0</b>	<b>788133.84</b>	<b>26,2 %</b>
DESHERBAGE MECANIQUE OU MANUEL	32.8	8298.40	
DEGAGEMENT-PHYTOCIDES APPLIC. TERRESTRE	4.9	1984.50	
DEGAGEMENT MECANIQUE OU MANUEL INF. ... 1M.	138.6	119628.83	
DEGAGEMENT REGENE.PLUS DE 1 M. DE 30 ... 40%	27.6	12282.00	
DEGAGEMENT REGENE.PLUS DE 1 M. DE 40,1 ... 100%	419.4	280942.93	
DEGAGEMENT PLANT. FAUNIQUE +1M DE 40 % A 100	2.8	1876.00	
PROTECTION INSECTES - MALADIES - ANIMAUX	5.3	2041.39	
PAILLIS DEGRADABLE	3.1	2935.24	
<b>03 ENTRETIEN</b>	<b>634.5</b>	<b>429989.29</b>	<b>14,3 %</b>
DEGAGEMENT REGEN. MECANIQUE OU MANUEL	2.5	1807.50	
ECL. PRECOMMERCIAL RESINEUX FAUNIQUE	7.0	6846.00	
ECL. PRECOMMERCIALE RESINEUX	648.6	622841.41	
ECL. PRECOMMERCIALE FEUILLUS D'OMBRE	5.4	3546.00	
ECL. PRECOMMERCIALE FEUILLUS DE LUMIERE	21.6	17820.00	
<b>04 COUPE NON COMMERCIALE</b>	<b>685.1</b>	<b>652860.91</b>	<b>21,7 %</b>
ECL. COMMERCIALE + MARTELAGE RESINEUX	355.0	269262.70	
ECL. COMMERCIALE + MART. FEUIL. D'OMBRE	13.4	9286.20	
COUPE/SUCCESSION FEUILLUS DE LUMIERE	31.8	13143.50	
COUPE/JARDINAGE + MARTELAGE RESINEUX	2.7	2060.10	
COUPE/JARDINAGE + MART. FEUILLUS D'OMBRE	10.4	7180.87	
COUPE PAR BANDES	16.0	636.00	
COUPE/ENSEMENCEMENT + MARTELAGE RESINEUX	97.3	73705.80	
COUPE DE RECUPERATION	13.5	3156.00	

ECL. COMMERCIALE + MART. FEUIL. LUMIERE	11.2	7761.60	
ECL. COMMERCIALE SANS MARTELAGE RESINEUX	60.9	40045.20	
<b>05 COUPE COMMERCIALE</b>	<b>612.2</b>	<b>426237.97</b>	<b>14,2 %</b>
DRAINAGE EN TERRAIN DENUDE	54.5	63978.98	
DRAINAGE EN TERRAIN BOISE	19.4	27178.17	
<b>06 DRAINAGE</b>	<b>73.9</b>	<b>91157.15</b>	<b>3,0 %</b>
CONSTRUCTION DE CHEMIN	30.0	32608.53	
AMELIORATION DE CHEMIN	7.8	3862.85	
<b>07 VOIRIE</b>	<b>37.8</b>	<b>36471.38</b>	<b>1,2 %</b>
PLAN SIMPLE DE GESTION : 4 A 50 HA	626.0	131360.00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 51 A 100 HA	91.0	30303.00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 101 A 250 HA	18.0	8190.00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 251 A 799 HA	1.0	603.00	
<b>08 PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER</b>	<b>736.0</b>	<b>170456.00</b>	<b>5,8 %</b>
PREMIERE VISITE CONSEIL AUX PROPRIETAIRES	216.0	25920.00	
DEUXIEME VISITE CONSEIL AUX PROPRIETAIRES	114.0	11400.00	
TECHNIQUE POUR TRAVAUX FORET-FAUNE	9.8	588.00	
<b>09 VISITE CONSEIL 1 PROPRIÉTAIRE</b>	<b>339.8</b>	<b>37908.00</b>	<b>1,3 %</b>
		<b>3003601.16</b>	

## ANNEXE 3

### CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS LORS DE LA SAISON 2001-2002

- 1 Aménagement forestier coopératif de Wolfe
- 2 Aménagement forestier coopératif de Wolfe (ind)
- 3 C.F.R.Q.
- 4 Chabot Pomerleau et ass.
- 5 Groupe Forum
- 6 Groupement forestier Beauce-Sud
- 7 Groupement forestier Chaudière
- 8 Groupement forestier Dorchester
- 9 Groupement forestier Lotbinière-Mégantic
- 10 Services forestiers François Martel
- 11 Beaulieu, Gaumond, Mercier inc.
- 12 Syndicat des producteurs de bois de la Beauce

#### Industries\*

- 13 Produits forestiers Domtar
- 14 Papier Stadacona

\* Les sommes allouées à ce groupe sont strictement réservées à la réalisation de travaux d'aménagement sur leurs propriétés.